ACCES A LA MAISON DES ASSOCIATIONS ( )

Entrée du bâtiment de la Maison des associations : côté parking (pas d'entrée côté jardin)

Accès piéton et vélo :
Accès en voiture :
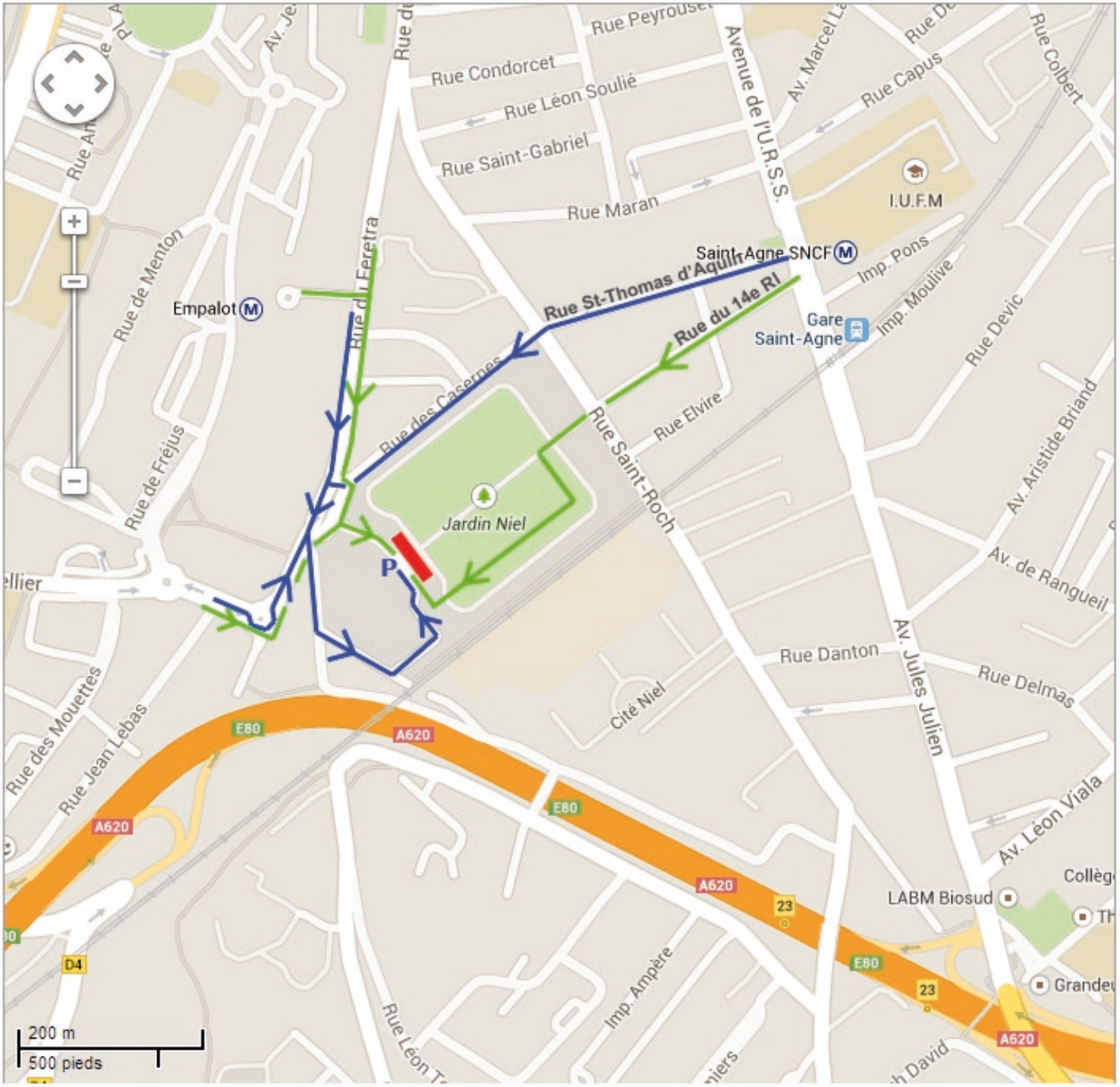
L'exposition «15 jours de prison (ferme) ouverte » est au RdC et au 2e étage